

Thématique veille sanitaire internationale	
Note d'information	30/06/2025
	Émergence de la dermatose nodulaire contagieuse en France

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Guillaume Gerbier (DGAL), Carlène Trevennec (Inrae)
Pour l'organisme le LNR : Philippe Caufour (Cirad)

Auteur correspondant : plateforme-esa@anses.fr

Essentiels
Premier foyer de dermatose nodulaire détecté en France, dans un élevage bovin de Savoie.

La dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale due à un virus de la famille des Poxviridae, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.

La DNC affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Le virus se transmet principalement par transmission mécanique par des arthropodes vecteurs mécaniques hématophages parmi lesquels les Stomoxes. Elle se manifeste par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Son impact est surtout économique en raison de la morbidité élevée et des restrictions commerciales qu'elle engendre (source : [OMSA, 2022](#)).

La DNC doit être notifiée à l'OMSA. Au niveau européen, la maladie est classée « ADE » à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882).

Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse a été confirmé le 29/06/2025 en France dans le département de la Savoie. Les bovins ont présenté des signes cliniques évocateurs (fièvre et nodules). Le diagnostic a été confirmé par le LNR du CIRAD.

Une zone réglementée (zone de protection de 20 km et zone de surveillance de 50 km) autour du foyer a été instaurée. Les préfectures des départements de Savoie, de Haute-Savoie, de l'Ain et de l'Isère sont concernées par le périmètre de restriction (source : [com. presse DGAL le 30/06/2025](#)).

La DNC a été détectée en Sardaigne depuis le 21/06/2025 et dans le nord de l'Italie depuis le 25/06/2025. Pour plus d'information, consultez les notes VSI DNC en Italie (lien : [DNC en Sardaigne](#), [DNC en Lombardie](#)).



Plus d'informations sur l'émergence de la DNC en Sardaigne sont disponibles dans le [BHVS du 24/06/2025](#).

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »